

Contribution thématique fédérale

Fédération de Meurthe-et-Moselle du Parti Socialiste

Du droit à la nuit et de la nécessaire lutte contre la pollution lumineuse

Une pollution, c'est une modification de l'environnement. Depuis l'origine de la vie, il y a 3,5 à 3,8 milliards d'années, la durée de nuit est égale à la durée du jour en tout point de la planète sur une année. Il y a quelques décennies, il a été décidé que la modernité, c'était de dominer la nature, donc d'effacer la nuit en éclairant partout, tout le temps, uniformément, autant que possible.

Selon l'IPV, « Indice Planète Vivante », entre 1970 et 2018, la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages a décliné de 69% dans le monde. En moins d'un demi-siècle, les effectifs de plus de 32 000 populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons ont chuté des deux tiers !

Nous savons que la pollution lumineuse est un cataclysme pour l'environnement et la biodiversité. C'est la deuxième cause de disparition des insectes en Europe. Nous savons son impact sur les migrations des oiseaux, sur les modifications des chaînes de prédation.

Des scientifiques alertent sur son impact défavorable sur la santé humaine. C'est aujourd'hui un problème de santé publique, notamment en modifiant le rythme circadien de nos concitoyens.

La crise énergétique et la réouverture de centrales au charbon, comme celle de Saint-Avold en Lorraine doivent finir de nous convaincre de remettre au cœur de nos politiques les enjeux liés à l'éclairage de nos villes, de nos rues et de nos parkings en cœur de nuit.

Le mix énergétique Français, comprend aujourd'hui 10 à 15% de gaz pour produire l'électricité la nuit. 10 à 15% des lampadaires sont donc des torchères. A l'heure de la sobriété et de la crise énergétique, nous pensons qu'il serait plus utile de laisser cette énergie aux Français pour se chauffer cet hiver. Chaque lumière est-elle indispensable, à chaque instant ?

A l'heure de la crise environnementale, faisons-nous les bons choix en matière d'éclairage ?

Nous appelons à la modernité. Nous appelons à éclairer moins mais mieux. Personne ne remet en cause qu'une sortie d'école à 17h en plein hiver nécessite de la lumière. Mais interrogeons-nous sur le sens d'éclairer le même endroit à 3h avec la même puissance ?

Des politiques publiques fortes doivent être menées en la matière, tout en répondant aux craintes d'une partie de nos concitoyens. Le sentiment d'insécurité doit être entendu et pris en compte, et la population rassurée : Nous savons aujourd'hui, statistiques à l'appui, que l'éclairage n'est pas un facteur de « plus de sécurité ». 7 cambriolages sur 10 ont lieu en journée. 12.000 communes éteignent déjà la lumière au cœur de la nuit, sans que la délinquance y augmente.

En revanche, nous pouvons désormais affirmer que les secteurs éclairés sont propices à l'augmentation de la vitesse des véhicules.

Les lumières de nos rues, quand et où elles sont inutiles doivent être éteintes.

Nous appelons à l'interdiction des lumières blanches en généralisant l'interdiction des lampes au-dessus de 2700 kelvins comme c'est déjà le cas dans nos parcs nationaux.

Nous appelons les départements et les régions socialistes à appliquer un "bonus écologique" lors de la subvention de travaux d'éclairage en adaptant les taux de prises en charge

pour accompagner les communes les plus vertueuses. Une commune qui s'engage à éteindre en cœur de nuit doit être plus aidée qu'une collectivité qui continue à éclairer sans discernement.

Nous soutenons, enfin, la création d'un droit à la nuit. Le cadre juridique existe déjà pour prévenir ou limiter les dangers ou troubles excessifs aux personnes et à l'environnement causés par les émissions de lumière artificielle et limiter les consommations d'énergie (article L. 583-1 du Code de l'environnement). Nous pensons qu'il faut aller plus loin en créant un droit à la nuit sur le modèle du droit à l'ensoleillement. Nul ne devrait subir de lumière directe et intrusive, dans son logement ou son terrain au cœur de la nuit.

Nous appelons à un changement profond de paradigme, que la nuit devienne la norme et l'éclairage l'exception.

Les signataires :

- Laurent Frottier, membre du bureau fédéral (54)
- Audrey Bardot, vice-présidente du conseil départemental (54)
- Hervé Tillard, maire de Chavigny, conseiller régional (54)
- Marie-José Amah, première secrétaire fédérale, vice-présidente du conseil départemental (54)
- Dominique Potier, député (54)
- Marie-Claire Donnen, conseillère régionale (54)
- Michaël Weber, premier secrétaire fédéral, maire de Wœlfling-lès-Sarreguemines (57)
- Estelle Mercier, adjointe au maire de Nancy, conseillère métropolitaine du Grand Nancy (54)
- Dominique Rouby, maire de Belleville (54)
- Benjamin Claudon, animateur fédéral du MJS54, membre du bureau national du MJS
- René Thiry, maire d'Audun-le-Roman (54)
- Anne Heideiger, secrétaire fédérale (54)
- Luc Charpentier, secrétaire fédéral et secrétaire de section (12)
- Isabelle Masson (54)
- Germain Courrier (54)
- Laurent Pierron (54) - Denis Remy (54)
- Françoise Méjean (54)
- Gérald El Kouatli, secrétaire fédéral (54)
- Matthieu Leiritz, secrétaire fédéral (54)
- Françoise Pierron-Mathevét (54)
- Catherine Guenser, première adjointe au maire de Liverdun (54)
- Christine Schnatter, conseil fédéral (54)
- Mani Cambefort, premier secrétaire fédéral (89)
- Michel Pardieu (54)
- Laure Botella, secrétaire de section (95)
- Ninumé Descamps, secrétaire de section, conseillère municipale de Pourrières (83)

- Agnès Marchand (54)
- Nicole Samour, première secrétaire fédérale (52)
- Éric Zuccarelli (75)
- Claude Lombard, conseillère municipale (54)
- Ellen Lombard (54)
- Julien Lefebvre (54)
- Christian Lombard, maire de Moineville (54)
- Valérie Ephritikhine, secrétaire de section (54)
- Anxhelo Bici (54)
- Nicolas Ducrocq (44)
- Patrick Bequet (35)
- Dominique Deviterne, conseiller municipal de Pulnoy, secrétaire de section (54)
- Daniel Adoue, secrétaire fédéral (32)
- Dieynaba Diop, porte-parole du Parti Socialiste, membre du Conseil National, conseillère régionale (78)
- Christine Minery, secrétaire fédérale, conseillère municipale de Saint Max (54)
- Nicolas Moura, secrétaire fédéral (54)
- Aline Jeudi, première secrétaire fédérale, conseillère municipale et communautaire (03)
- Sam Arzac (FFE)
- Skender Hekalo, secrétaire de section (54)
- Anthony Perrin, secrétaire de section, conseiller départemental (54)
- François Renault (54)